

14 février 2025

Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : fermetures nocturnes du mercredi 19 au jeudi 20 février 2025

VINCI Autoroutes poursuit le chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Ce chantier d'envergure prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles. L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 29 millions d'euros financé par VINCI Autoroutes. Les travaux ont été planifiés pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée de ce chantier. Les opérations en cours sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter la fermeture ponctuelle des autoroutes A7 et A54, la nuit du mercredi 19 février 2025.



Fermeture nocturne de l'A54 la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 février 2025

Nuit du mercredi 19 au jeudi 20 février 2025 de 21h à 6h le lendemain : l'autoroute A54 sera fermée pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille et de Lyon. Par conséquent, la sortie sera obligatoire et l'entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14). De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence et Lyon sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles comme l'entrée depuis l'échangeur de Salon centre (n°15). Par conséquent :

- pour emprunter l'A7 en direction de Lyon, les conducteurs en provenance de l'A54 devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) afin de prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel, puis le boulevard de la République. Ils pourront alors suivre **l'itinéraire S10** puis la D538 jusqu'au niveau de l'échangeur de Sénas (n°26) ;
- la traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon - **Itinéraire S31** ;
- les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'A7 en direction de Marseille devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31** ;
- les conducteurs en provenance de l'A54 pourront rejoindre l'A7 en direction d'Aix-en-Provence en sortant à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) pour suivre la D113 et la D21 et ainsi reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon. Ils devront ensuite prendre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b) - **Itinéraire S31**.

Fermeture nocturne de l'A7 la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 février 2025

Nuit du mercredi 19 au jeudi 20 février 2025 de 21h à 6h le lendemain : fermeture de l'autoroute A7 en provenance de Lyon et en direction de Marseille : **sortie obligatoire et entrée interdite à l'échangeur de Sénas (n°26)**. De ce fait, la sortie Salon nord (n°27) est fermée en provenance de Lyon :

- Les conducteurs en provenance de l'A7 souhaitant rejoindre Marseille devront sortir à l'échangeur de Sénas (n°26), suivre le D7N jusqu'à Aix-de-Provence pour rejoindre Marseille - **Itinéraire S7**.
- Les conducteurs en provenance de l'A7 souhaitant rejoindre Montpellier/Arles devront sortir à l'échangeur de Sénas (n°26), suivre la D538 en direction de Salon-de-Provence, puis contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République puis l'avenue Georges Borel puis l'avenue de Huntingdon et rejoindre l'A54 à l'échangeur n°14 Grans- Salon-de-Provence - **Itinéraire S10**.

Par ailleurs, depuis le lundi 6 janvier et jusqu'au vendredi 14 mars 2025, la bretelle reliant l'A7 en provenance de Lyon à l'A54 est fermée jour et nuit, y compris les week-ends, pour tous les véhicules.

Au regard de la durée exceptionnelle de cette opération, des itinéraires de déviation sont mis en place pour les véhicules légers et les poids lourds. Ainsi, les usagers peuvent suivre l'un des itinéraires mis en place :

- en provenance de Lyon depuis l'A7 et en direction de Arles, Fos-sur-Mer ou Miramas peuvent emprunter l'A9 en direction de Montpellier / Nîmes pour rejoindre l'A54 vers Arles / Salon-de-Provence ;
- les véhicules légers en provenance de la région d'Avignon via l'A7 peuvent sortir Cavaillon (n°25) puis suivre la D99 jusqu'à Saint-Rémy-de-Provence, la D570N jusqu'à Arles et ainsi rejoindre l'A54 en direction de Fos-sur-Mer, Miramas ou Salon-de-Provence (itinéraire interdit aux poids-lourds) ;
- pour rejoindre Salon-de-Provence, Pélissanne et Lançon-de-Provence en provenance d'Avignon via l'A7, les automobilistes (véhicules légers) peuvent emprunter la sortie Salon nord (n°27) - itinéraire interdit aux poids lourds.

Le projet d'aménagement : une bifurcation A7/A54 plus sûre et plus fluide



Les aménagements prévus ont pour objectif essentiel de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer la fluidité du trafic dans le secteur de Salon-de-Provence. En effet, la configuration actuelle de la bretelle reliant l'autoroute A54 à l'autoroute A7 sud, à une seule voie de circulation, génère d'importantes congestions, notamment aux heures de pointe et en période estivale (plus de 53 000 véhicules/jour en trafic moyen journalier annuel).

Localisation du projet



Un chantier hors norme

L'amélioration de la bifurcation comprend plusieurs opérations complémentaires :

- sur l'A54 le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1) ;
- sur l'A7, la création d'une voie d'insertion supplémentaire, dans le prolongement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (2) ;
- sur l'A7, la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (3).

À noter, que des aménagements spécifiques sont prévus pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure.



Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier hors norme, qui nécessite notamment la modification de 3 ouvrages d'art :

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;

- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
 - le pont qui accueille la RD 68 sera démolé et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
 - le pont surplombant la Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.

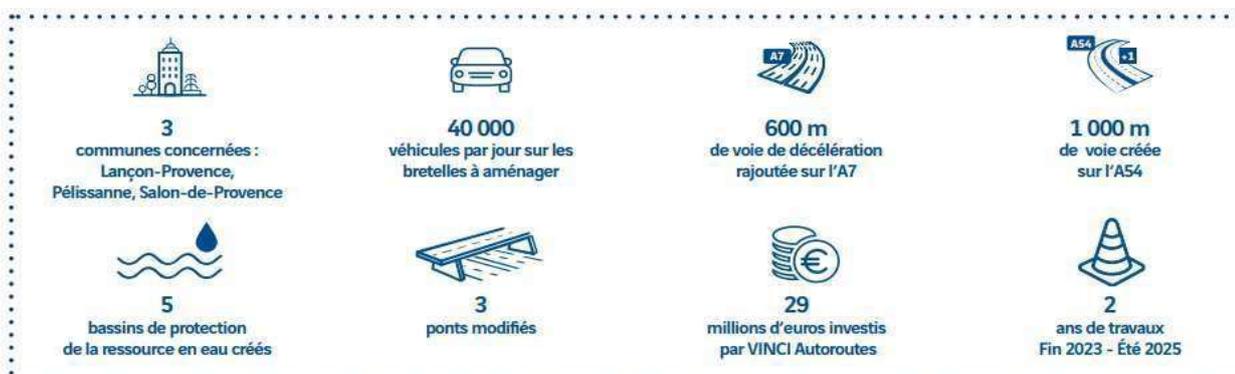


Un chantier qui respecte l'environnement

- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement ;
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette) ;
- la restauration des berges de la Touloubre ;
- des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ; et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;
- 100 % des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100 % de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100 % des eaux du chantier recyclées.



Les chiffres-clés du chantier



Un dispositif pour informer en temps réel

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met à votre disposition différents outils afin que vous restiez informés des conditions de circulation et de l'avancement des travaux :

	Les comptes X @A54Trafic @A7Trafic		Ligne Allo chantier n° 04 65 01 13 33
	Radio VINCI Autoroutes, avec vous sur la route		Un service gratuit « Infos travaux »
	Le site web dédié <u>bifurcation-a7-a54.com</u>		

Contact presse :

Nelly DESTÈVE, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).